

# DELIBERATION N° 2008/09-06 - SOLIDARITE AVEC LES COMMUNES SINISTREES DU NORD

**Rapporteur : Madame RAVON**

Le 03 août 2008, plusieurs communes du département du Nord ont été victimes d'une tornade. Les communes de Maubeuge, Boussières-sur-Sambre, Neuf-Ménil et Hautmont sont aujourd'hui sinistrées.

L'Association Départementale des Maires du Nord a ouvert un compte afin de recueillir les aides et participations des communes souhaitant se montrer solidaires des communes concernées par cette catastrophe.

La ville de Ludres souhaite témoigner de sa solidarité et participer au mouvement de solidarité nationale mis en place suite à cet événement.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accorder une aide de 1 500 € aux communes sinistrées du département du Nord,
- de verser cette aide à l'Association Départementale des Maires du Nord, Solidarité Sambre, 18, rue du Barbier Maës - BP 1179 - 59 013 Lille Cedex
- d'inscrire ce montant au Budget Supplémentaire 2008.